

LE DYNAMISME DU MODELE SCOP NE FAIBLIT PAS ! 29 CREATIONS SUR MIDI-PYRENEES EN 2015

Créations, transmissions d'entreprises ou reprises d'entreprises par les salariés, près de 140 emplois ont été créés ou sauvegardés en 2015 avec le soutien de l'Union Régionale des Scop de Midi-Pyrénées

En 2015, ce sont 29 nouvelles entreprises qui ont vu le jour en Midi-Pyrénées, toutes accompagnées par l'équipe de l'URSCOP. Bourdoncle dans le Tarn (charpente bois, couverture et zinguerie) et 2J IT Services en Haute-Garonne (services informatiques pour PME, Retail, professions libérales) en sont des exemples récents.

Les partenaires du développement économique sont en recherche permanente de solutions innovantes et alternatives pour générer ou préserver des emplois et ainsi maintenir l'activité économique sur le territoire. **Le modèle Scop (Sociétés coopératives et participatives) constitue une véritable solution qui garantit l'ancrage territorial durable des emplois et des savoir-faire.**

Une Scop s'inscrit dans le champ concurrentiel avec les mêmes exigences de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Elle dispose d'atouts qui les distinguent des entreprises classiques : une gouvernance démocratique, des profits équitablement répartis et des fonds propres importants. L'ensemble de ces spécificités lui permet d'associer pleinement les salariés à la réussite et à la pérennité de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de créateurs ou de salariés souhaitant reprendre leur société (lors d'un dépôt de bilan ou d'un départ à la retraite du dirigeant), les entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement de l'URSCOP dès le démarrage et tout au long de la vie de l'entreprise. Pour guider et conseiller les porteurs de projet mais aussi les Scop existantes, l'URSCOP dispose d'une gamme de services complète, allant des conseils juridiques en passant par la recherche d'outils de financement ou encore par la formation des salariés.

Pour Muriel Decout, Directrice de l'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées,

« L'Union Régionale met à la disposition des porteurs de projets coopératifs et des coopératives en activité une équipe de professionnels de la gestion et du management, pluridisciplinaire, mobilisée pour faciliter la création de nouvelles Scop et pour accompagner le développement des Scop existantes. Elle est en mesure de mobiliser tous les dispositifs d'appui de droit commun mais aussi ceux, notamment financiers, qui s'adressent spécifiquement aux coopératives. La création et le maintien des emplois sur notre région constituent l'une des priorités de notre mouvement. »

Pour en savoir plus sur le statut coopératif, des réunions d'information gratuites sont organisées à destination des porteurs de projet, à Ramonville et à Colomiers. Rendez-vous sur : www.scopmidipyrenees.coop

A propos de... L'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées. Avec 216 entreprises coopératives, présentes dans tous les secteurs d'activité, y compris les plus innovants, Midi-Pyrénées fait figure d'exemple à l'échelle du pays. L'URSCOP fédère les Scop (Sociétés coopératives et participatives), les Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) de la région. C'est un réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives.

Contacts presse

URSCOP Midi-Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr